

M2 Droit Public Général

Le Master 2 Droit public général offre une formation généraliste en droit public de haut niveau. Diplôme très attractif au plan national, comme le montre le nombre élevé de candidatures, il est destiné à former des juristes publicistes dans les différentes branches du droit public, qui visent des carrières professionnelles aux débouchés variés (fonction publique nationale, IRA, conseillers des TA et des CAA, carrières du secteur public et para-public, avocats en droit public, etc.) ou dédiées à la carrière d'enseignant chercheur (professeur des universités, maître de conférences en droit public).

La spécificité de la formation codirigée par les professeurs Sébastien Saunier (IDETCOM) et Grégory Kalflèche (IMH) résulte de ce qu'après avoir accumulé des connaissances pendant 4 ans, les étudiants sont invités, dans un cadre beaucoup plus propice à l'échange, puisque les effectifs sont plus réduits, à l'approfondissement personnel et à mener une réflexion plus approfondie sur le droit public en offrant un recul et une culture juridique d'ensemble particulièrement précieux dans un environnement juridique en renouvellement aussi rapide que profond. Dans cet objectif, la formation permet d'approfondir, dans une perspective critique, les grands thèmes du droit public, à partir d'éléments théoriques, comparatifs, ainsi que par la maîtrise du droit positif, sur la base de connaissances confirmées. Il propose un enseignement complet assuré par l'éventail des matières enseignées (droit constitutionnel, théorie du droit, libertés fondamentales, droit administratif européen, droit de la régulation, droit des propriétés publiques, droit de la commande publique, droit l'urbanisme et de l'aménagement, séminaires d'actualités, etc.).

[Lire la fiche du diplôme sur le site de l'Université Toulouse capitole](#)